

Intitulé de l'UEL	Aide à la réussite : réactualiser son projet et découverte de l'entreprise
Responsable de l'UEL	Karin Monnier–Jobé
Email du responsable de l'UEL	karin.monnier-jobe@univ-fcomte.fr
Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL	Toutes formations – Tous les étudiants de Licence
Accès – indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	L'unité est accessible à tous les étudiants de chaque parcours de formation des niveaux Licence. Un comité de sélection composé du responsable pédagogique de l'UE, des chargés d'orientation et d'insertion professionnelle du service OSE se réunira pour étudier les candidatures des étudiants désireux de suivre cette UE. Le comité de sélection délibérera afin de choisir les participants, dans une limite maximale de 90 étudiants pour l'année 2018-2019. Cette UE ne peut être suivie qu'une seule fois durant le cursus de l'étudiant. Cette UEL est dispensée dans le cadre du dispositif d'aide à la réussite.
Pré-requis	L'étudiant devra faire part de son intérêt pour participer à l'UE en faisant acte de candidature à l'adresse pourmonavenir@univ-fcomte.fr ou directement auprès du service orientation stage emploi (OSE) au 03 81 66 50 65. Il passera un entretien avec le comité de sélection du dispositif aide à la réussite de l'Université de Franche-Comté. Idéalement l'étudiant aura suivi l'UEL « les jours TC pour découvrir ses atouts ».
Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Semestre 2 (2 sessions) Les jours de formations seront proposés au mois de février pour la 1 ^{ère} session et au mois de mars pour la 2 ^{ème}
Lieu où se déroule l'UEL – indiquer la ville + composante	Partie 1 : « développer son projet et préparation à l'immersion en entreprise » se déroule à Besançon, campus de la Bouloie et dans le NFC à l'UFR STGI Partie 2 : l'enseignement se déroule dans l'entreprise dans le cadre de la convention
Horaires de l'UEL – indiquer le jour + créneau	Partie 1 : 1 ^{ère} session en février / 2 ^{ème} session en mars Partie 2 : la durée et les horaires seront ceux de la structure d'accueil indiqués dans la convention
Descriptif du contenu	Contenu Partie 1 : permettre aux étudiants de licence, de définir un projet d'orientation et/ou un projet professionnel, qui leur ressemble. L'étudiant est accompagné pour formuler et communiquer sur son projet de stage. Les attentes des entreprises en termes de savoir-faire et savoir-être sont présentées aux étudiants. Partie 2 : découverte d'un environnement professionnel et mise en situation professionnelle en rapport avec le projet personnel et professionnel de l'étudiant. Objectifs Partie 1 : - définir un projet personnel d'orientation et professionnel en lien avec leurs intérêts, motivations et compétences - informer sur les métiers et les ressources - identifier les éléments clés du marché de la formation et de l'emploi

	<p>- étudier la faisabilité du projet et définir un plan d'actions</p> <p>- rédiger un CV et une lettre de motivations efficaces</p> <p>- se préparer pour se présenter lors d'un entretien de recrutement</p> <p>Partie 2 :</p> <p>- découvrir un environnement professionnel et/ou mise en situation temporaire en milieu professionnel permettant à l'étudiant d'acquérir des compétences professionnelles en lien avec son projet. Les missions confiées devront être conformes au projet pédagogique de l'Université de Franche-Comté.</p> <p>- consolider son projet d'orientation dans l'objectif de préparer son insertion professionnelle.</p> <p>Compétences à acquérir en termes de connaissances</p> <p>Connaître l'organisation d'une structure</p> <p>Acquérir de la méthodologie de travail</p> <p>Réfléchir à son orientation professionnelle</p> <p>Améliorer son autonomie</p> <p>Apprendre à s'intégrer à une équipe de travail</p>
--	---

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
				<ul style="list-style-type: none"> < 308 h en continue ou séquentiel (stage non gratifié)
				<ul style="list-style-type: none"> A partir de 308h et au maximum 924h en continue ou séquentiel
				(stage obligatoirement gratifié)

Déroulement / Organisation	<p>L'UE revêt un caractère transversal et facultatif.</p> <p>Cette UE, de par sa transversalité, suit les dispositions prévues par les modalités de contrôles de connaissances générales de l'université de Franche-Comté.</p> <p>Une convention sera établie et signée par l'étudiant, la directrice du service OSE, la structure d'accueil et le directeur de la composante, et réalisée nécessairement sur l'application Pstages présente dans l'ENT Etudiant.</p> <p>Le stage sera réalisé dans les conditions prévues par les articles L124-1 et suivants et D124-1 et suivants du code de l'éducation</p>
-----------------------------------	---

<p>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances – <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i></p>	<p>Pour la partie 1 : Les étudiants seront évalués sur la base de : - leur présence aux activités des 2 semaines (50%) - d'une présentation orale devant un jury (50%) Le jury de l'audition est constitué par l'équipe projet : mission locale et le service orientation stage emploi.</p> <p>Pour la partie 2 : Les étudiants seront évalués sur la base de : - d'une évaluation par le tuteur professionnel via une grille d'appréciation (60%) - la réalisation d'un rapport écrit qui présentera, entre autre, un bilan des compétences acquises au cours du stage (40%)</p>
<p>Modalités de validation <i>L'UCL peut prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UCL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>L'UE est validée si l'étudiant capitalise 60% des critères évalués Si l'UE est validée, l'étudiant bénéficiera : - de l'attribution de 3 crédits européens. - de la délivrance d'un label validé par TalentCampus et par l'Université de Franche-Comté. – Les éléments relatifs à cette UE pourront être intégrés au supplément au diplôme. La validation de cette UE ne donne pas lieu à un bonus sur la moyenne générale.</p>
<p>IMPORTANT</p>	<p>Dans le cadre de sa participation à l'UCL « réactualiser son projet et découverte de l'entreprise » l'étudiant s'engage à une assiduité totale qui justifiera de sa présence à l'UFC pour le second semestre uniquement.</p> <p>Les étudiants boursiers doivent impérativement passer les examens du 1er semestre.</p> <p>NB : la validation de l'UCL ne permet pas la validation d'une année.</p>